

| <b>COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE</b>  |  |                                |   |
|---|--|--------------------------------|---|
| <b>CONCOURS EXTERNE</b>   |  |                                | <b>i-EPrépa</b>   |
| <b>EPREUVES D'ADMISSIBILITE</b>   | <b>COEFFICIENT</b>   | <b>DUREE</b>                   | <b>MODULES CORRESPONDANTS</b>   |
| Composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, questions migratoires, relations extérieures...)   | 3  | 4H                             | <b>Culture générale</b><br><b>Politiques publiques</b>  |
| Une épreuve de deux séries de deux QRC accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée.<br>La première série de deux questions porte sur le droit des étrangers et de l'asile, les relations internationales ou le droit international public.<br>La deuxième série de deux questions porte sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines ou des finances publiques | 3 (les questions de la première série sont notées sur vingt points chacune et les questions de la deuxième série sur dix points chacune) | 2H                             | <b>Droit européen - institutions européennes</b><br><b>Droit public</b><br><b>Finances publiques</b><br><b>Politiques publiques</b> |
| <b>EPREUVES D'ADMISSION</b>   |  |                                |   |
| Epreuve de mise en situation et entretien avec le jury appuyés par une fiche individuelle de renseignement du candidat qui débute par une présentation du parcours du candidat et de sa motivation  | 4  | 25 mn dont 5 mn présentation   | <b>Module admission</b>   |
| LV :<br>Entretien en anglais à partir d'un texte court tiré au sort   | 2  | 15 mn préparation + 15 mn oral | <b>Revue de presse (anglais)</b><br><b>Module admission</b><br><b>Anglais</b>   |

| <b>CONCOURS INTERNE</b><br>Ouverture inscriptions : fin décembre<br>Clôture inscriptions : fin janvier<br>Début février (épreuves écrites)<br>Début mars (épreuves orales)   |  |                                | <i>i-EPrépa</i>   |
|--|--|--------------------------------|---|
| EPREUVES D'ADMISSIBILITE   | COEFFICIENT  | DUREE                          | MODULES CORRESPONDANTS  |
| Rédaction d'une note à partir d'un dossier relatif aux questions relevant des missions du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile  | 3  | 4H                             | <b>Politiques publiques</b><br><b>note de synthèse</b>                        |
| EPREUVES D'ADMISSION   |  |                                |   |
| Entretien avec le jury sur des questions relatives à la place du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile dans les grands domaines de l'intervention publique ainsi qu'aux connaissances administratives générales. Il débute par un exposé de l'expérience professionnelle du candidat appuyé par le RAEP (dossier constitué par le candidat en vue de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) | 4  | 25 mn dont 5 mn d'exposé       | <b>Droit public</b><br><b>Politiques publiques</b><br><b>Note de synthèse</b> |
| LV :<br>Epreuve facultative. Les candidats peuvent, s'ils en font la demande au moment de leur inscription, passer un entretien en anglais à partir d'un texte court tiré au sort  | 2 (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) | 15 mn préparation + 15 mn oral | <b>Revue de presse</b><br><b>Module admission</b>                             |